



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 40971

Texte de la question

M. Jacques Gasperrin attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur la prise en charge des enfants handicapés. Lors de la conférence nationale pour le handicap du 10 juin 2008, le Gouvernement s'est engagé à la construction en cinq ans de plus de 50 000 places en établissements et services pour personnes handicapées, dont l'ouverture au public sera garantie à horizon de sept ans. Il souhaiterait connaître le nombre de places en CAMSP et en SESSAD qui seront créées dans le département du Doubs afin de répondre aux nombreuses demandes de prise en charge.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gasperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40971

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2009, page 982

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)